

COMMUNE DE BAYONNE

Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023
DELIBERATION N° DE-2023-214**

L'an deux mil vingt-trois, le 19 octobre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h36.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC (à partir de la délibération DE-2023-196), M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE (à partir de la délibération DE-2023-201), Mme MOTHES (à partir de la délibération DE-2023-195), M. ALLEMAN, M. SÉVILLA, Mme ZITTEL, Mme BENSOUSSAN, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI, M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ.

Absents représentés par pouvoir :

Mme HARDOUIN-TORRE à Mme BISAUTA ; Mme MEYZENC à Mme DURRUTY (jusqu'à la délibération DE-2023-195) ; M. DAUBISSE à M. CORREGE (jusqu'à la délibération DE-2023-200) ; Mme MOTHES à M. UGALDE (jusqu'à la délibération DE-2023-194) ; Mme BROCARD à Mme LIOUSSE.

Absent(s) :

Secrétaire :

M. BOUTONNET-LOUSTAU

Entendu le rapport de M. SEVILLA,

OBJET : ENVIRONNEMENT ET ESPACES NATURELS – Muséum d'histoire naturelle
- Approbation du plan de récolement décennal 2023-2027.

Conformément au Code du patrimoine (article L451-2), les "musées de France" doivent récolement leurs collections tous les 10 ans. Le récolement est l'opération qui consiste à vérifier, sur pièce et sur place, à partir d'un bien ou de son numéro d'inventaire, la présence du bien dans les collections, sa localisation, son état, son marquage, la

conformité de l'inscription à l'inventaire avec le bien et, le cas échéant, avec les différentes sources documentaires, archives, dossiers d'œuvres, catalogues. Comme le précise la circulaire du 27 juillet 2006, il fait l'objet d'un plan de récolement décennal (PRD), document opérationnel et officiel, formalisant l'organisation des campagnes de récolement, la méthode employée et les moyens nécessaires à sa mise en œuvre.

De 2013 à 2017, le Muséum d'Histoire naturelle appliquait le premier plan de récolement décennal de l'institution. Des campagnes de récolement par domaines/disciplines étaient alors menées, en parallèle de l'inventaire informatisé d'une partie des collections, contribuant ainsi à améliorer l'identification du fonds et la connaissance sur son état de conservation.

Dix ans plus tard, le Muséum soumet à l'approbation du Conseil municipal le plan de récolement décennal pour la période 2023-2027, avec un découpage des campagnes par années et par domaines/disciplines. L'objectif final est d'obtenir un état des lieux global sur l'ensemble des collections. Plus précisément, il sera question de vérifier les récolements réalisés en 2013-2017, de procéder au récolement des ensembles non contrôlés auparavant, tout en veillant à uniformiser les opérations, documents produits et données récoltées. Cela sera également l'occasion de poursuivre l'informatisation des collections selon la réglementation « musée de France », qui ne couvre aujourd'hui que 25% du fonds conservé au Muséum. Ces opérations nécessiteront au cours des années à venir des moyens supplémentaires pour leur parfaite mise en œuvre.

Le PRD proposé a reçu l'approbation du conseiller pour les musées de la DRAC Nouvelle-Aquitaine, qui en a souligné la complétude tant au niveau de la planification que de la méthodologie.

En conséquence, il est demandé au Conseil municipal d'approuver le plan de récolement décennal du Muséum d'Histoire naturelle ci-joint.

Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité

Par délégation du Maire
David Tollis
Directeur général des services

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne





Plan de récolement 2023-2027

Muséum d'Histoire naturelle

de Bayonne

Plan de récolement du Muséum d'Histoire naturelle de Bayonne

Sommaire

Introduction.....	3
I. Les collections du Muséum d'Histoire naturelle	4
A. Historique et organisation du Muséum.....	4
B. Présentation des collections.....	4
C. Localisation des collections.....	5
D. Etat de conservation des collections	6
E. Statut des collections	6
II. Etat de l'inventaire et sources documentaires.....	7
III. Plan de récolement.....	8
A. Constat.....	8
B. Moyens.....	8
C. Méthodologie	9
IV. Campagnes de récolement	11
ANNEXES 1	13
ANNEXES 2.....	14

Introduction

Le Muséum d'Histoire naturelle a reçu l'appellation "Musée de France" en 2003. A ce titre, le Muséum doit se conformer au cadre réglementaire suivant :

- Loi n°2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France, codifiée conformément à l'ordonnance n°2004-178 du 20 février 2004, au Code du patrimoine (livre IV),
- Décret n° 2002-852 du 2 mai 2002 pris en application de la loi n°2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France,
- Arrêté du 25 mai 2004 fixant les normes techniques relatives à la tenue de l'inventaire, du registre des biens déposés dans un musée de France et au récolement (publié au journal officiel le 12 juin 2004),
- Circulaire du 3 novembre 2010 concernant le tableau d'avancement national du récolement décennal 2004-2014.

Le récolement décennal des collections des musées de France est ainsi une obligation légale, fixée par l'article L. 451-2 du Code du patrimoine : « Les collections des musées de France font l'objet d'une inscription sur un inventaire. Il est procédé à leur récolement tous les dix ans. »

Afin de mener à bien ces obligations, il est demandé aux responsables des collections de rédiger un plan de récolement décennal, outil de planification définissant l'état des lieux, le programme et la méthode de travail pour l'ensemble de l'opération.

Concernant le Muséum d'Histoire naturelle de Bayonne, plusieurs campagnes de récolement ont été mises en œuvre entre 2013 et 2017. Le nouveau plan de récolement est donc établi pour la période 2023-2027.

I. Les collections du Muséum d'Histoire naturelle

A. Historique et organisation du Muséum

Doyen des musées bayonnais, le Muséum d'Histoire naturelle a été fondé dans les années 1860 suite au don des collections d'Ulysse Darracq (1798-1872). Ce pharmacien naturaliste en fut le conservateur des origines à 1872. Entreposées à l'Hôtel de Ville, une grande partie des collections disparurent dans un incendie ravageur en 1889. Le Muséum déménagea plusieurs fois par la suite, passant entre autre par l'ancienne école primaire du quai Chaho-Pelletier, puis par le château Lauga. Il acheva son périple à la Plaine d'Ansot, espace naturel sensible en zone humide aux portes de Bayonne, en 2010.

Ce déménagement est le résultat de son intégration fin 2009 à la Direction du Patrimoine Naturel et Environnemental (DPNE), rattachée à la Direction générale des Services Techniques de la ville. La gestion des collections est confiée depuis octobre 2022 à Zoé Thalaud, sous le couvert de Pauline Etchart, directrice du Muséum.

B. Présentation des collections

Outre le fonds initial d'Ulysse Darracq, les collections se sont enrichies grâce à de nombreuses acquisitions au fil des années : achats, dons venant de particuliers, collectes réalisées par les conservateurs successifs... Les plus anciens spécimens actuellement présents dans les collections sont des planches d'herbiers, des fossiles et des spécimens naturalisés datant du milieu du XIX^e siècle (années 1850 et 1860).

Selon les dernières estimations, les collections représenteraient près de 40 000 objets. Ce nombre est cela dit à revoir à la hausse puisque le dernier récolement ne prend pas en compte l'ensemble des collections dont une partie reste à inventorier.

A l'image de nombreux autres muséums, les collections du Muséum d'Histoire naturelle de Bayonne sont diversifiées, touchant aux domaines suivants : Zoologie, Botanique, Mycologie, Paléontologie, Géologie, Archéologie, Ethnologie. On retrouve aussi bien des collections dites patrimoniales, que des objets pédagogiques et du matériel d'étude.

C. Localisation des collections

Les collections du Muséum d'Histoire naturelle de Bayonne sont conservées dans plusieurs bâtiments localisés à la Plaine d'Ansoy.

- Collections exposées

Les collections exposées au public se situent dans les espaces d'exposition permanente du Muséum, où un système de conditionnement du climat est installé.

Pendant les expositions temporaires, certains spécimens sont visibles à la Maison des Barthes, dans la salle réservée à la programmation temporaire. Cet espace est en rez-de-chaussée du bâtiment, ce qui expose les objets aux risques d'inondations. Un plan d'évacuation d'urgence des collections est prévu pour chaque exposition.

- Collections non exposées

Les collections non exposées se situent dans les réserves du Muséum, dans le bâtiment appelé « centre de documentation ». Les collections sont entreposées au 1^{er} étage dans plusieurs salles avec contrôle des conditions de conservation (conditionnement de l'air selon un climat prédéfini, pièges à insectes, absence de lumière naturelle...). Occasionnellement, certains items peuvent se trouver en salle de quarantaine au rez-de-chaussée du bâtiment le temps de leur traitement avant de réintégrer les collections.

Pendant les phases de récolement, un large plan de restructuration de la localisation des collections sera entrepris.

La nouvelle disposition¹ souhaitée par domaine sera la suivante :

- Réserves 1 : Ostéologie, malacologie, oologie
- Réserves 2 : Mammalogie, ornithologie, herpétologie, ichtyologie et carcinologie
- Bureau F1-1 : Botanique (plantes vasculaires, algues, mousses et lichens)
- Bureau F1-2 : Entomologie
- Bureau F2-1 : Paléontologie et géologie
- Bureau F3-1 : Archéologie (Préhistoire et antiquité) et Ethnologie
- Salles du rez-de-chaussée : Fluides, Mycologie (moulages) et pédagogiques

¹ Plan en annexe 2, p. 14

D. Etat de conservation des collections

Entre incendie, déménagements, locaux peu adaptés, inondations etc., les collections du Muséum ont subi au cours de leur histoire de rudes conditions de conservation. Quelques traces d'infestations anciennes sont encore présentes. En dépit de cela et des nombreuses manipulations passées, l'état général de l'ensemble est satisfaisant.

Les réserves principales bénéficient d'une régulation des principaux paramètres de conservation tels qu'un contrôle du taux d'hygrométrie, de la température et de la luminosité. Des traitements préventifs contre les ravageurs deux fois par an et des traitements occasionnels adaptés aux besoins qu'imposent les différents types d'objets complètent la stabilisation des conditions de conservation des réserves et participent au maintien d'un bon état de conservation.

Au cours des prochains chantiers de collection, il est prévu un réaménagement des locaux du centre de documentation, notamment via la récupération d'anciens bureaux pour les transformer en lieux de stockage pérenne. Les réserves principales n'étant pas très volumineuses, l'objectif est de répartir les collections en fonction de leur fragilité et des conditions de conservations existantes. Par exemple, des collections inorganiques dans les locaux ne disposant pas d'un appareil de conditionnement de l'air aussi performant que celui des réserves principales.

E. Statut des collections

La quasi-totalité des collections est propriété de la Ville de Bayonne.

Quelques dépôts ont été reçus en 2010 à des fins muséographiques avec l'ouverture de l'exposition permanente du Muséum. Ces dépôts proviennent de :

- la ville de Biarritz (27 spécimens)
- le Musée des Beaux-arts d'Agen (3 spécimens)

Depuis 2015, un dépôt de 413 spécimens des collections naturalistes de la ville de Biarritz est conservé par le Muséum.

II. Etat de l'inventaire et sources documentaires

Globalement, l'inventaire des collections du Muséum se heurte à plusieurs difficultés :

- Plusieurs cahiers d'inventaire ont été tenus selon diverses méthodes par les conservateurs successifs. Ainsi, les oiseaux ont fait l'objet de 3 systèmes d'inventaire différents, avec leur propre registre alors que la géologie ne bénéficie d'aucun registre ni carnet d'inventaire.

- Seuls deux registres sont aujourd'hui en notre possession relatant les acquisitions et dons du Muséum avec les informations *ad hoc*, allant de 1909 à 1929 et de 1947 à 1966.

Recensant aussi bien les entrées d'objets d'histoire naturelle que de revues ou de monographies, voire de mobiliers, ils ne peuvent être considérés comme des registres d'inventaire. Ils sont malgré tout une importante source d'information.

La documentation n'étant pas toujours présente ou identifiée, le travail de détermination de l'origine des spécimens peut parfois être difficile.

Les campagnes de récolement 2013-2017 ont encouragé l'inventaire informatisé d'une large partie des collections. Celles-ci ont alors été inventoriées, ont reçu un numéro normalisé Musées de France et ont été informatisées. Le travail d'informatisation n'avait alors pas été terminé.

Certains domaines des collections n'ont été que partiellement inventoriés, comme l'entomologie où les numéros ont été attribués par boîtes et non par spécimens, tandis que d'autres domaines n'ont pas été traités tels que la malacologie, l'entomologie ou la botanique (25% réalisé en 2023). La géologie et la paléontologie disposent quant à elle d'une couverture photographique incomplète. Il y a donc un travail d'harmonisation à prévoir dans les prochaines années, en parallèle des campagnes de récolement.

La collection préhistoire a fait l'objet d'un chantier de collection complet en 2022 s'appuyant sur un inventaire papier datant de 2003. Son récolement est à prévoir tout comme celui du fonds pédagogique et des algues, car non réalisés lors du récolement décennal 2013-2017.

Pour l'informatisation des collections, le Muséum utilise le logiciel "Actimuséo". A ce jour, près de 12 300 notices ont été saisies dans la base, la majorité étant des fiches simples, contenant un numéro normalisé, une identification et des photographies de l'item, ainsi que pour certains des informations documentaires liées à l'objet. Il sera nécessaire de revenir sur certaines fiches pour des compléments (détermination, photographie, emplacement, etc.).

III. Plan de récolement

A. Constat

Le récolement décennal répond à une obligation légale ainsi qu'aux besoins du Muséum d'Histoire naturelle de faire un état des lieux concernant ses collections, tant au niveau de leur intégrité que de leur localisation.

Dans ce travail de récolement, l'équipe est confrontée à l'absence d'inventaire normalisé pour les spécimens non inventoriés, rendant la tâche complexe. Afin de mettre à plat les inventaires et de partir sur une base cohérente et commune à l'ensemble des collections, nous procéderons à un inventaire rétrospectif concomitamment au récolement.

Plusieurs opérations vont ainsi rythmer le récolement :

- Récolement des objets par domaine avec au besoin : création de notices sur Actimuséo, prise de photos, dépoussiérage, reconditionnement et relocalisation.
- Etablissement d'un Procès-Verbal de récolement par type de collection.
- Inventaire des collections qui ne l'auraient pas été par le passé avec marquage normalisé, informatisation sur Actimuséo avec création d'une notice, dépoussiérage et reconditionnement.

B. Moyens

Les opérations de récolement et d'inventaire lorsque nécessaire seront assurées ou encadrées par la chargée des collections. Pour certains chantiers d'inventaire comme la malacologie, la botanique et l'entomologie, un.e contractuel.le spécialisé.e dans le domaine devra être recruté.e. Une aide ponctuelle pourra être assurée par d'autres membres du Muséum qu'il conviendra de former en interne.

Le personnel bénéficie de deux postes informatiques fixes avec accès à la base de données Actimuséo, un appareil photo numérique, une station de prise de photographie, un kit éclairage type studio photo, ainsi que le matériel nécessaire au reconditionnement des objets.

C. Méthodologie

Pour certains domaines, l'inventaire et le récolement étant réalisés en même temps, il conviendra de mener le travail par campagnes.

Les collections étant dans les réserves proches des bureaux, les objets seront acheminés près du poste informatique où se trouve également la station photo. Les plus gros objets ou spécimens ne seront pas déplacés. Le Muséum étant équipé d'un ordinateur portable, il conviendra d'y installer le logiciel Actimuséo pour des manipulations qui nécessiteront d'être directement faites en réserves.

Pour les items ayant déjà fait l'objet d'un inventaire, le travail se fera au travers d'une campagne de récolement comprenant les étapes :

- Localisation de l'objet
- Constat d'état
- Dépoussiérage
- Vérification de la détermination
- Informatisation :

Reprise d'une fiche Actimuséo déjà existante avec :

- ✓ Compléments d'informations manquantes (domaine de collection, détermination, provenance, date, mesures ...)
- ✓ Renseignement des champs relatifs au récolement ²
- ✓ Insertion de photos (si nécessaire)

Au besoin, création d'une fiche Actimuséo :

- ✓ Attribution d'un numéro d'inventaire
- ✓ Renseignements en fonction des informations disponibles (domaine de collection, détermination, provenance, date ...)
- ✓ Prise de photos et insertion

- Marquage normalisé (si nécessaire)

- Reconditionnement (si nécessaire)

² Fiche en annexe 1, p. 13

Une partie des collections n'ayant pas de numéro d'inventaire normalisé, nous procéderons à un inventaire rétrospectif avec l'attribution d'un numéro, suivant les préconisations du Service des Musées de France, à savoir :

MHNB 20XX.0.Y

MHNB = Muséum d'Histoire naturelle de Bayonne

20XX = année d'inventaire

0 = précise qu'il s'agit d'un inventaire rétrospectif et permet de le différencier des objets acquis dans l'année en cours

Y = numéro d'entrée dans la base de données

Pour les domaines n'ayant jamais fait l'objet d'un inventaire, le travail se fera en se basant sur d'anciens listings qui seront complétés au besoin. Les étapes sont :

1. Manipulation en préparation de l'étape d'informatisation, pour chaque item/spécimen :

- Création d'une étiquette avec numéro normalisé, nom scientifique et vernaculaire, collecteur et date de collecte ; et/ou marquage du numéro nouvellement attribué directement sur le spécimen
- Dépoussiérage
- Conditionnement ou reconditionnement
- Prise de vues

2. Création d'une fiche Actimuséo, ajout des informations disponibles

Il est possible que, pour certains ensembles, à défaut de moyens suffisants, l'inventaire informatisé prévu en parallèle du récolement, ne puisse être réalisé conformément à la procédure explicitée ci-dessus. Un listing excel, précisant l'espèce, le nombre de spécimens, la localisation et l'état de conservation, sera alors édité.

IV. Campagnes de récolement

Campagne 2023 :

Localisation : Centre de documentation - Réserves 1 et 2, bureau F3

Estimation du nombre d'objets : 3 702

Période	Type de collection	Nombre estimé
Octobre - Décembre	Préhistoire	3 300 items
Octobre	Herpétologie (réserves et exposition)	38 spécimens
Octobre	Ichtyologie (réserves et exposition)	59 spécimens
Novembre	Mammalogie - naturalisations (réserves et exposition)	184 spécimens
Décembre	Ostéologie (et trophées)	121 spécimens

Campagne 2024 :

Localisation : Centre de documentation - Réserves 1 et 2, rez-de-chaussée

Estimation du nombre d'objets : 6 938

Période	Type de collection	Nombre estimé
Janvier - Décembre	Entomologie	3 841 spécimens
Janvier-Juin	Oologie et nids	1 440 items
Janvier - Juin	Ornithologie - naturalisations (réserves et exposition)	1486 spécimens
Juillet - Septembre	Ethnologie	62 items
Juillet - Septembre	Mycologie (spécimens et moulages)	98 spécimens
Juillet - Septembre	Carcinologie (réserves et exposition)	11 spécimens

Campagne 2025 :

Localisation : Centre de documentation - Réserves 1, bureau F1-2, rez-de-chaussée

Estimation du nombre de spécimens : 19 357 minimum

Période	Type de collection	Nombre estimé
Janvier - Décembre	Malacologie	19 257 spécimens
Janvier – Juillet	Suite et fin entomologie	Spécimens restants
Mai - Juillet	Pédagogique	Non connu
Septembre - Novembre	Fluides	Entre 50 et 100 bocaux

Campagne 2026 :

Localisation : Centre de documentation - Réserves 1, bureau F1-1

Estimation du nombre d'objets : 5 600 minimum

Période	Type de collection	Nombre estimé
Janvier – Décembre	Botanique – Plantes vasculaires	4 000 planches
Janvier – décembre	Botanique – Don Hamant	1 000 lots
Janvier – Juillet	Suite et fin malacologie	Spécimens restants
Mai - Juin	Botanique - Algues	500 planches
Septembre - Novembre	Botanique – Mousses et lichens	100 planches

Campagne 2027 :

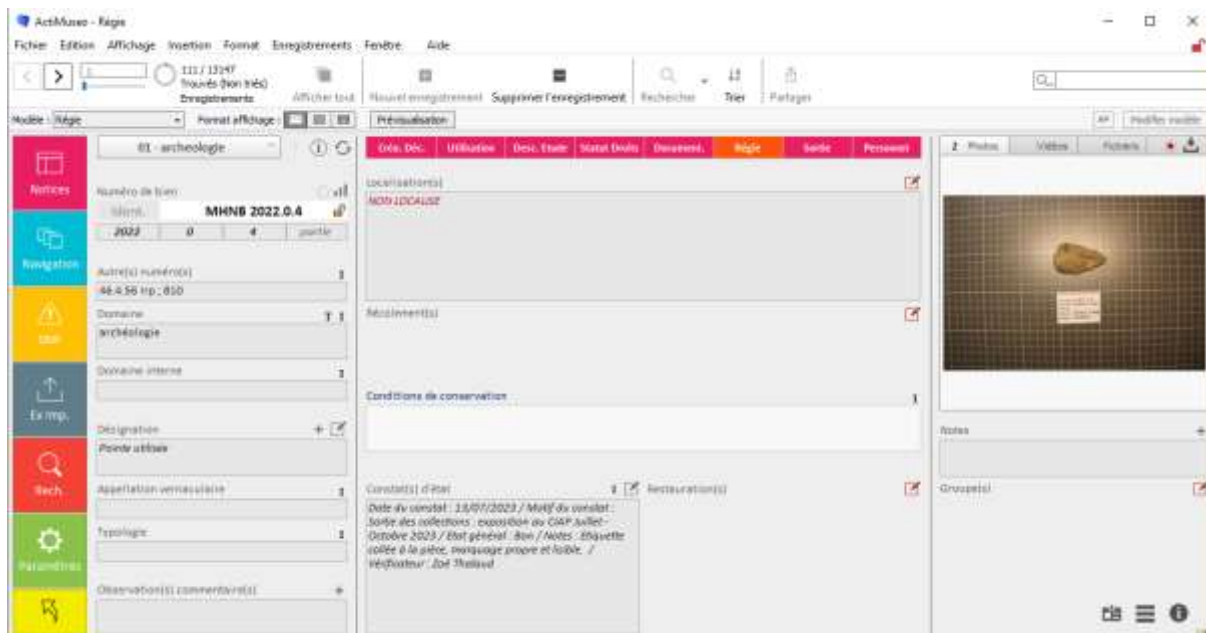
Localisation : Centre de documentation - Réserve 1, bureau F2

Estimation du nombre d'objets : 5 056

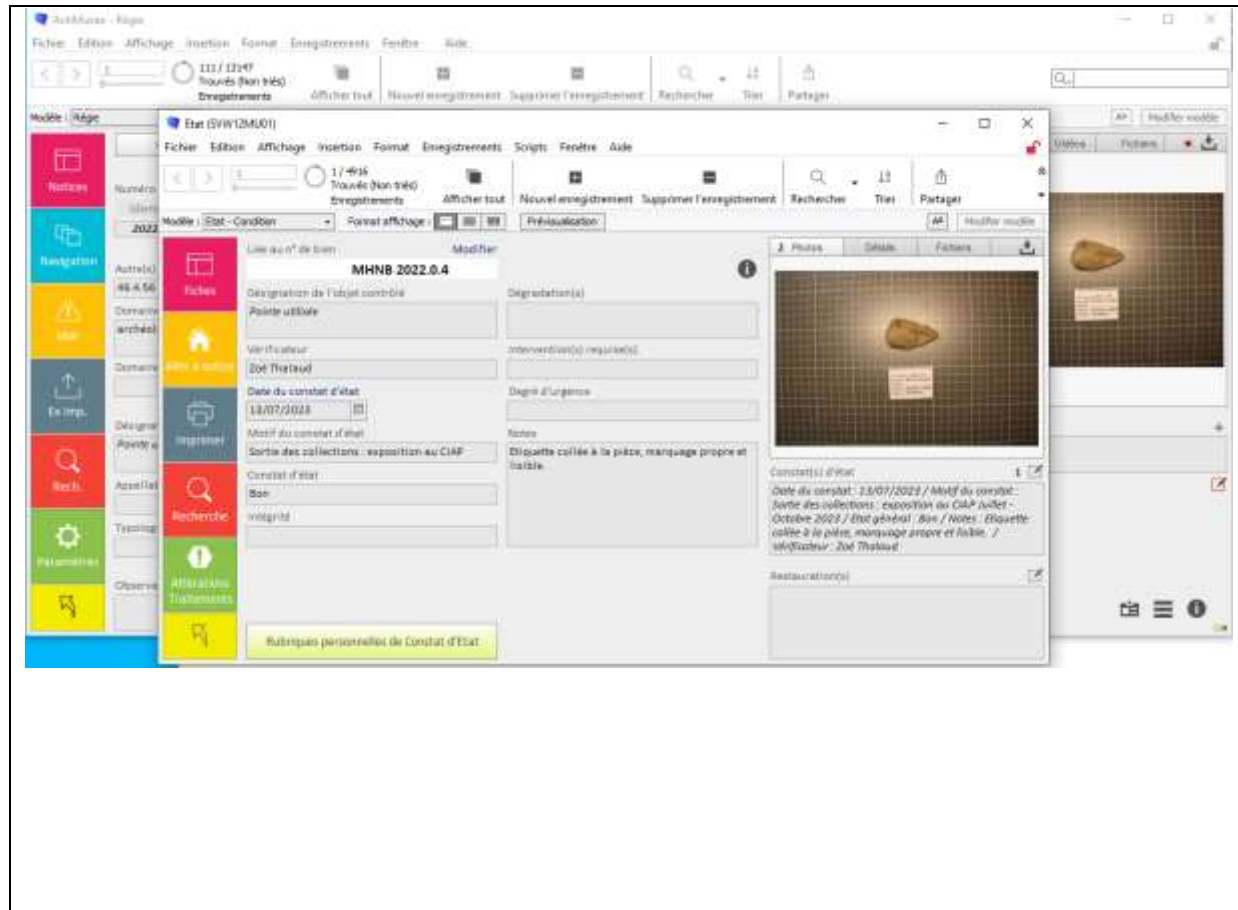
Période	Type de collection	Nombre estimé
Janvier - Avril	Paléontologie	1 762 items
Mai - Juillet	Dépôt Biarritz	413 spécimens
Août - Décembre	Géologie - pétrologie	1847 items
Août - Décembre	Géologie - minéralogie	1060 items

ANNEXES 1 - Fiche de récolement Actimuséo

Etape 1 :

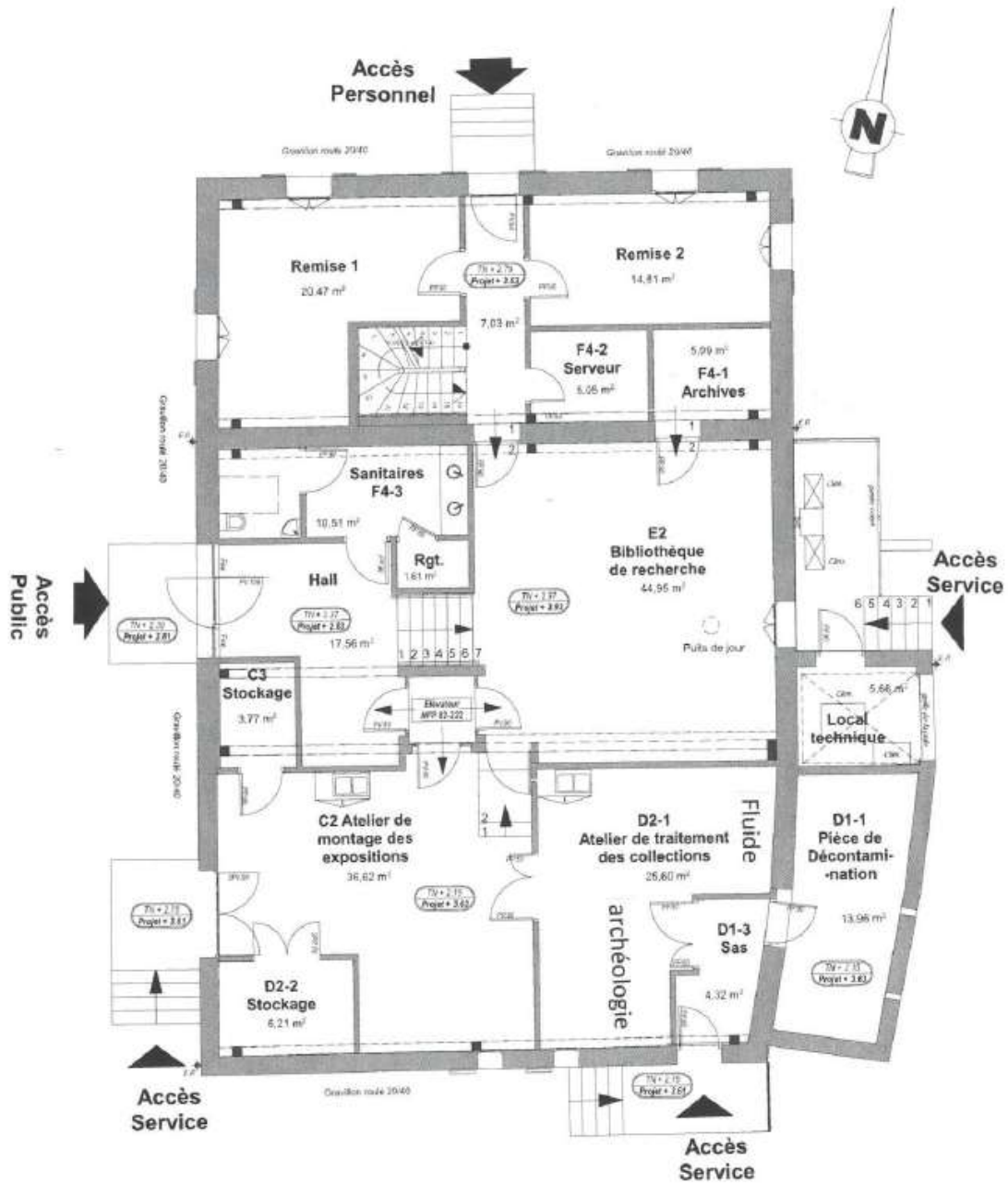


Etape 2 :



ANNEXES 2 - Plan de localisation

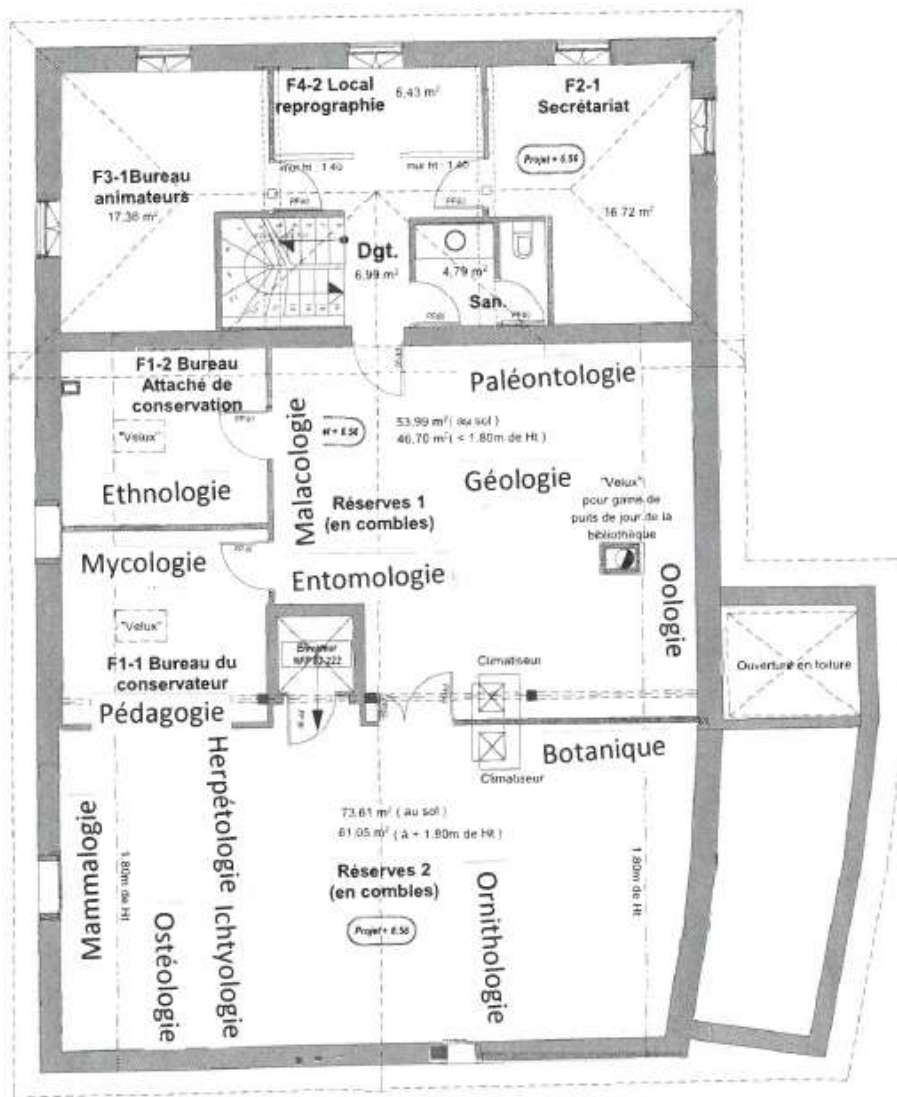
Centre de documentation – Rez-de-chaussée, disposition actuelle des domaines de collection



Centre de documentation – Rez-de-chaussée, nouvelle disposition souhaitée



Centre de documentation – 1^{er} étage / Réserves principales, disposition actuelle des domaines de collection



Centre de documentation – 1^{er} étage / Réserves principales, nouvelle disposition

